L'Arduinna

AUTOMNE 2021

ACTUALITÉ DU RÉSEAU NATURA 2000

Orchis des marais

Pedicia rivosa

Natura 2000, un réseau Européen pour des initiatives locales en faveur de la biodiversité

Qu'est ce que Natura 2000 ?

Natura 2000 est un outil de protection du patrimoine naturel d'intérêt européen. Les actions sont définies en concertation avec les usagers et leurs mises en œuvre se basent sur le volontariat.

Natura 2000 cherche à concilier les activités socio-économiques avec les enjeux environnementaux.

Aucune réglementation spécifique n'est créée avec Natura 2000, seule une évaluation des incidences est requise pour certains projets et aménagements.

Tourbières, pelouses, rivières, forêts, cavités souterraines, la diversité des milieux naturels est un atout fabuleux pour le territoire. L'écotourisme est un lever important pour le développement économique, et à ce titre, le réseau Natura 2000 est un gage de qualité pour nos communes.

ZOOM SUR : Les pelouses sèches ?

On les appelle des pelouses, mais rien à voir avec le gazon de nos jardins ! Situées essentiellement sur la **Pointe de Givet**, les pelouses sèches calcaires se composent d'une végétation spontanée herbeuse et rase, poussant sur des sols perméables et exposés à des **conditions de sécheresse et de chaleur difficiles**.

UN POSTER À L'INTÉRIEUR !

Des conditions fort inhospitalières qui sont pourtant appréciées par une **faune et flore typique**. D'ailleurs, il n'est pas étonnant de retrouver certaines espèces que l'on rencontre plus communément dans le sud de la France, sous un climat méditerranéen ou encore montagnard.

Coronelle lisse

Ophrys abeille

Flambé

NATURA 2000, C'EST AUSSI :

7 SITES Natura 2000

75 665 Hectares

21 ESPÈCES d'oiseaux protégés au niveau européen.

Maison du Parc naturel régional des Ardennes
Route de Sécheval - 08150 Renwez
Tél. 03 24 42 90 57
Site internet : www.parc-naturel-ardennes.fr
E-mail : accueil@parc-naturel-ardennes.fr

Parc naturel régional des Ardennes

PNR des Ardennes

www.parc-naturel-ardennes.fr

Directeur de la publication : Guillaume MARECHAL
Conception/Rédaction : PNR des Ardennes
Crédits-photos : PNRA - Céline LECOMTE - Agathe Ricart - Flick - CPIE des Pays de l'Aisne
Impression : Fusion Graphic - Warcq - Novembre 2021

Zoom sur une espèce

L'Arnica des montagnes, ou Arnica montana

L'Arnica des montagnes, ou Arnica montana, est une plante bien connue pour ses qualités médicinales. Utilisée depuis l'antiquité, elle soigne les traumatismes et douleurs musculaires. C'est une plante vivace de **20 à 40 cm de haut.** Chaque pied donne le plus souvent une seule fleur jaune-orangé de **4 à 6 cm de diamètre**. Elle se reconnait aussi grâce à sa **forte odeur aromatique.**

Typiquement montagnarde, elle affectionne les terrains acides. Bien qu'elle soit fréquente entre **600 et 2000m d'altitude**, elle peut être très localisée à plus basse altitude, comme sur le territoire du PNR des Ardennes.

Les populations d'Arnica des montagnes sont en régression depuis le siècle dernier, le risque de disparition en plaine est de plus en plus important.

Sa disparition progressive a plusieurs origines. Cette plante assez spectaculaire est souvent cueillie, et parfois cultivée comme plante ornementale. Elle a été longtemps recherchée comme remède contre les ecchymoses et les contusions. Elle est également menacée par les pratiques actuelles : fauche précoce, labours des prairies, rectifications des lisières, des chemins forestiers...

Afin de maintenir ces populations, il est nécessaire de mettre en place des mesures de gestions adaptées, comme **la fauche tardive,** qui permet à la plante de fleurir et de donner des graines ou de limiter la fertilisation des sols qui pourrait les rendre moins acides et donc hostiles à la plante.

Elle est inscrite sur les **listes rouges européenne et française** comme espèce de préoccupation mineure et sur la liste régionale de Champagne Ardenne en tant qu'espèce en danger critique d'extinction. Dans les Ardennes, elle se trouve uniquement sur quelques sites tourbeux classés Natura 2000 en Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

Arnica des montagnes

COMPRENDRE

VTT, escalade, trail… Les sports de pleine nature tendent à se développer sur le territoire et les pratiques touristiques évoluent. Le rôle du PNR des Ardennes en tant qu'animateur des sites Natura 2000, est d'accompagner ce développement en prenant en compte les enjeux environnementaux.

Par exemple, de nouveaux parcours permanents de randonnée, de trail ou de VTT ont été créés afin d'encadrer ces activités. Les parcours ont été étudiés avec les acteurs locaux pour éviter les secteurs naturels sensibles.

Face au constat d'augmentation de l'offre d'activités de pleine nature sur les sites Natura 2000, le PNR des Ardennes a souhaité mettre en place le programme Quiétude attitude® sur son territoire.

Quiétude attitude est un programme(*) ayant pour objectif de faire connaître auprès d'un large public la localisation de zones de quiétude. Il promeut les bons réflexes à adopter dans la nature pour préserver le calme nécessaire à la faune pour vivre et accomplir son cycle de développement.

(*) Développé en 2015 par les Parcs naturels régionaux des Ballons des Vosges et du Haut-Jura.

Vous pouvez retrouver sur le site internet, les **bonnes pratiques à adopter, une cartographie des secteurs sensibles ainsi qu'un ensemble de documents téléchargeables comme le formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000**. Il permet également aux organisateurs de manifestations de choisir leur parcours **en tenant compte des enjeux environnementaux**.

www.quietudeattitude.fr

N°1 Je prends connaissance des zones de quiétude et de la réglementation

N°2 Je reste sur les itinéraires balisés dans les zones de quiétude

N°3 Je respecte le silence de la nature

N°4 Je tiens mon chien en laisse

N°5 Je privilégie les activités en journée

PROGRAMME Quiétude attitude SAUVAGEMENT RESPONSABLE quietudeattitude.fr

CONNAÎTRE

En 2020, des **inventaires de 3 espèces d'oiseaux** avaient été réalisés par le **Regroupement des Naturalistes Ardennais (ReNARd)** : la Pie-grièche écorcheur, l'Alouette lulu et l'Engoulevent d'Europe.

Concernant l'Engoulevent, nous n'avions noté qu'une donnée indiquant la présence de 2 individus à Hargnies. Afin d'affiner ces informations, cet inventaire a été reconduit en 2021 avec les élèves de BTS GPN du lycée de Saint Laurent. Il a permis, cette fois-ci, de noter la présence de 4 mâles chanteurs.

L'Engoulevent est un oiseau chassant les insectes à la tombée de la nuit et nichant au sol. Les secteurs concernés feront désormais l'objet d'attention particulière durant la période de reproduction de cet oiseau, entre les mois d'avril et juillet.

Alouette Lulu

Engoulevent d'Europe

PROTÉGER LES ESPÈCES

«On ne protège bien que ce que l'on connaît bien»

Cet été, le **CPIE des Pays de l'Aisne** était missionné pour la réalisation d'inventaires des insectes liés aux bois morts, particulièrement significatifs de la qualité des forêts. En complément, des inventaires des papillons de nuit ont pu être réalisés sur les sites Natura 2000.Ces inventaires sont réalisés à la tombée de la nuit, à l'aide d'une lampe à mercure qui, en imitant la lumière de la Lune, attire de nombreux insectes nocturnes.

La « chasse » nocturne réalisée début septembre sur le marais de Gué d'Hossus a été particulièrement fructueuse.

En effet, la présence de la **Cidaire de Metcalfe** y a été confirmée. Ce papillon nocturne, découvert en France en 1989, n'était connu que dans 2 secteurs dans les Vosges et les Pyrénées.

Ce petit papillon de 35 millimètres est un habitué des cours d'eau; sa chenille grandit sur les Gaillets.

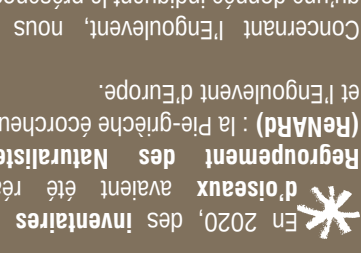

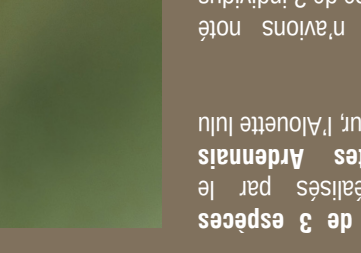

Cidaire de Metcalfe — Inventaire des insectes - CPIE des Pays de l'Aisne - Eté 2021

Les Espèces Remarquables
Des Pelouses Sèches Ardennaises

Orchis singe

Hauteur : 7 à 9 cm
Description : Seule orchidée dont les fleurs s'épanouissent de haut en bas le long de la tige.
Habitat : Espèce liée aux pelouses sèches ensoleillées.
Espèce protégée

Pie-grièche écorcheur

Longueur : 18 cm
Envergure : 28 cm
Poids : 30 gr
Habitat : Migrateur, cette espèce fréquente les milieux ouverts avec haies et fourrés épineux.
Espèce protégée

Coronelle lisse

Longueur : 65 cm (mâle), 71 à 90 cm (femelle)
Longévité : 10 à 15 ans
Biologie : Seule couleuvre vivipare de France, elle ne possède pas de crochets venimeux.
Habitat : Milieux rocailleux, pelouses sèches, landes, absente de l'ouest de la Belgique et du Nord (59).
Espèce protégée

Flambé

Envergure : 7 à 9 cm
Longévité : 2 mois
Habitat : Espèce liée aux pelouses sèches ensoleillées qui dépend principalement de jeunes prunelliers. Cette espèce plutôt méditerranéenne est rare dans le Nord de la France.
Espèce protégée

Phalangère du Lis

Hauteur : 20 à 60 cm
Description : Ressemble à un Lys.
Habitat : Espèce liée aux pelouses sèches ensoleillées.
Espèce protégée

Orobranche du Genêt

Hauteur : 20 à 80 cm
Description : Ressemblant aux orchidées, cette plante est une espèce parasite, qui puise ses ressources dans les racines des genêts.
Habitat : Espèce liée aux landes à genêt, rare en Ardennes.

Alouette lulu

Longueur: 15 cm
Envergure : 30 cm
Poids : 29 gr
Habitat : Peu commun en France, ce migrateur niche au sol au sein des landes et pelouses buissonnantes.
Espèce protégée

Illustrations : Céline LECOQ - Conception : Parc naturel régional des Ardennes 2021 - Impression : Fusion Graphic

Parc naturel régional des Ardennes
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
NATURA 2000
l'Europe s'engage en Champagne-Ardenne
UNION EUROPÉENNE
Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE L'Europe s'invente chez nous